




CARTE BLOQUÉE ?

Votre carte SOS personnelle peut vous être utile.



 <p>Carte SOS</p> <p>Signalez impérativement tout vol de carte à la police (tél. 117).</p> <p>Votre police</p>	<p>Inscrivez ici les principales données de vos cartes de crédit et de débit afin de pouvoir les faire bloquer immédiatement en cas d'urgence.</p>	<hr/>	
<p>Enregistrez également les numéros de téléphone des émetteurs de cartes sur votre portable.</p>	Carte :	<hr/>	
<hr/>	N° :	<hr/>	
Carte :	Tél. :	<hr/>	
N° :	<hr/>	Carte :	N° :
Tél. :	<hr/>	Tél. :	<hr/>